



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

Liberté
Égalité
Fraternité

PLAN DÉPARTEMENTAL DE VACCINATION PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Objectif : La vaccination de l'ensemble des bovins du département, soit près de 205 000 répartis sur 4400 exploitations en 4 semaines, par les 34 cabinets vétérinaires et les renforts associés.

Gouvernance

- Suivi hebdomadaire par le Comité de suivi DNC réunissant l'ensemble des acteurs du département (DDPP, Chambre, Organisations syndicales, GDS, GTV, Association des maires du département) ;
- Mise en place d'une cellule de vaccination pour suivre quotidiennement l'avancée de la vaccination (Pref-SIDPC-DDPP) et remonter les données à la Cellule interministérielle d'accélération de la vaccination (CIAV).

Priorité n°1 – Un calendrier de vaccination pour cibler les exploitations prioritaires

Les cheptels du département devront tous êtres vaccinés d'ici 4 semaines, sous réserve de renforts. Une stratégie de hiérarchisation est mise en place afin de permettre aux vétérinaires d'organiser les vaccinations en prenant en compte ces critères.

Cible calendaire :

- Vaccination de l'ensemble des bovins de la zone réglementaire, 40 000 bovins, d'ici le 5 janvier 2026.
- Vaccination de l'ensemble des bovins de la zone de vaccination, 165 000 bovins, d'ici le 20 janvier 2026.

Actions :

- 1) Mise en œuvre de la vaccination par l'ensemble des cabinets de façon immédiate sur le territoire**
 - Mise en place d'un tableau de suivi interne pour piloter la quantité de vaccins utilisés par cabinet ;
 - Mise en place d'un tableau de suivi quotidien à destination de la CIAV pour analyser l'avancée de la vaccination sur l'ensemble du territoire.
- 2) Définition des priorités de vaccination**
 - Mobilisation du comité de suivi DNC pour identifier collectivement des critères de priorisation
 - Définition de critères de priorisation
 - ✓ Zones réglementées
 - ✓ Race à faibles effectifs

- ✓ Cheptels qui ont dépeuplé ces dernières années suite à la tuberculose bovine
- ✓ Troupeaux à haute valeur génétique
- ✓ Troupeaux de la zone de surveillance renforcée tuberculose
- ✓ Troupeaux transhumants

Priorité n° 2 – Assurer la disponibilité des vaccins et du matériel de vaccination

Plusieurs éléments sont clés pour assurer la réussite de la vaccination sur le territoire : la disponibilité des vaccins mais également du matériel de vaccination (aiguilles, contention) et de protection (EPI).

Actions :

1) Garantir la livraison effective et le stockage des doses

- Livraison des vaccins le vendredi 19 décembre au matin jusqu'aux cabinets vétérinaires qui recevront chacun les doses nécessaires ;
- Disponibilité de l'ensemble des doses au 20 décembre.

2) Organiser la disponibilité du matériel de vaccination

- Suivi des problématiques éventuelles d'approvisionnement
 - ✓ Sollicitation expresse de l'ensemble des vétérinaires pour expertiser les stocks disponibles d'aiguilles de vaccination et d'équipements de protection.
 - ✓ Identification de solutions de repli en cas de rupture de stock (mobilisation de stocks extérieurs, sollicitations des armées etc).

Priorité n° 3 – Garantir les ressources humaines nécessaires à la vaccination

En amont, le déroulement optimal de la vaccination repose sur :

- i) les vétérinaires : environ 150 vétérinaires sont disponibles pour la vaccination, répartis sur 34 cabinets. Des renforts arrivent dès la semaine prochaine.
- ii) l'équipe vaccinale qui accompagne la vaccination : 1 personne pour changer les aiguilles, 1 personne pour noter le numéro des bêtes, 1 à 2 personnes pour la contention (dont l'éleveur).

Sur place, il est essentiel d'anticiper autant que possible l'organisation de la vaccination à travers un accompagnement fin des éleveurs.

Actions :

1) Mobiliser des renforts vétérinaires sur la base des besoins exprimés par les cabinets vétérinaires

- Remontée expresse par le GTV des besoins supplémentaires en ressources humaines
- Mobilisation de renforts vétérinaires :
 - ✓ vétérinaires des armées : 6 vétérinaires militaires sollicités ;

- ✓ vétérinaires étudiants : appariement par le GTV 64 en mobilisant la plateforme régionale des étudiants vétérinaires ;
 - ✓ vétérinaires retraités : appariement par le GTV 64 avec l'OVVTNA.
- Organisation de la mise à disposition des renforts vétérinaires avec un fléchage prioritaire en fonction des hiérarchies de vaccination et de la taille de la clientèle

2) Permettre un déroulement optimal des vaccinations sur les exploitations

- Organiser sur le terrain les équipes opérationnelles qui procéderont à la vaccination
 - ✓ Mise en place d'un fichier partagé Resana pour permettre aux vétérinaires de constituer les équipes vaccinales
- Accompagner les éleveurs durant la vaccination
 - ✓ Assurer l'information claire des éleveurs sur le calendrier de vaccination par le biais des cabinets vétérinaires
 - ✓ Publier un bref guide à l'attention des éleveurs sur les étapes requises pour anticiper la vaccination

3) Suivi de la vaccination

- Permettre d'assurer un soutien aux éleveurs dont les bovins développeraient des effets secondaires.

Priorité 4 – Garantir la traçabilité de la vaccination

Il est essentiel d'être en mesure de tracer l'ensemble des animaux vaccinés sur le département à travers un système d'enregistrement. La traçabilité de la stratégie vaccinale permettra d'envisager, à moyen-terme, la reprise des mouvements de bovins en France et dans l'UE, comme cela a été le cas pour la Savoie.

Actions :

- 1) Assurer la disponibilité expresse des supports d'enregistrement de la vaccination des bovins
 - Impressions de près de 30 000 documents à destination des cabinets vétérinaires le 18 décembre.
- 2) Garantir la traçabilité des vaccinations effectuées
 - Mobilisation quotidienne du GDS afin de saisir sur la base SIGAL l'avancée de la vaccination : une subvention de l'État pour assurer ces missions en mise en œuvre.